



Intervention liminaire – Plénière du 04/10/23
Marie-Claude BRIET-CLEMONT

Seul le prononcé fait foi.

Mes chers-es collègues,

Après un été, qui à nouveau, a battu les records de chaleur, traduisant dans notre quotidien la réalité du réchauffement climatique, la rentrée de notre assemblée s'est déroulée lors de notre Agora à Châlons-en- Champagne, nous embarquant d'emblée dans les chemins à ouvrir pour réussir les transitions, chemins qui imposent de penser autrement « le mur des transitions », pour citer François BOST, directeur de la Maison des Sciences Humaines de l'URCA.

Les intervenants de la table ronde nous ont exhorté à construire ensemble un imaginaire collectif, imaginaire industriel, imaginaire d'habitat. En quelque sorte, de renforcer notre pouvoir d'agir citoyen, pour promouvoir une démocratie représentative et participative au service de la sobriété, dans toutes les politiques économiques, sociales et environnementale, et ce, de façon urgente.

Depuis 2018, tout au long de cette mandature, beaucoup de nos travaux s'inscrivent dans une réflexion globale sur les manières d'accélérer la transition écologique, en y associant le mot solidaire, car pour notre assemblée, il y a un enjeu majeur de justice sociale et de démocratie dans l'adoption de programmes d'actions, pour mettre en œuvre, d'une manière démocratique et juste, les dispositifs de transformation nécessaire.

Le dérèglement climatique à l'œuvre, impose une accélération sans précédent de nos efforts pour réduire l'empreinte écologique de nos activités et assurer un chemin de développement harmonieux de notre société, qui ne laisse personne au bord du chemin. Des transitions réussies sont des transitions justes.

Pour y parvenir, l'État et le Conseil régional ont lancé ensemble le 6 juillet dernier, le processus régional de la planification écologique « Grand Est Région Verte », déclinaison régionale de « France Nation Verte ». Il s'agit d'une méthode globale, pour agir de façon coordonnée avec l'ensemble des Français, des entreprises et des collectivités, afin de relever 5 défis majeurs de la transition écologique : réduire les émissions de gaz à effet de serre pour atteindre la neutralité carbone en 2050 ; s'adapter aux conséquences inévitables du changement climatique ; restaurer la biodiversité ; réduire l'exploitation de nos ressources naturelles à un rythme soutenable ; réduire toutes les pollutions qui impactent la santé.

Ces 5 objectifs s'inscrivent dans l'approche privilégiée par le Conseil régional à travers le « panorama 360° », qui identifie 9 défis à relever pour la région, pour faire du Grand Est une région attractive, capable d'atteindre les objectifs de la planification écologique, tout en accompagnant les mutations des entreprises et des activités, en se rapprochant de la souveraineté alimentaire et énergétique, en développant la mobilité décarbonnée des biens et des personnes, en assurant une santé globale, à travers la convergence des 7 schémas directeurs qui vont structurer les politiques à venir et leur cohérence entre elles.

Le 13 septembre dernier, l'association Régions de France traçait certaines des conditions d'une mise en œuvre réussie de la planification écologique et énergétique à l'échelle des territoires : une bonne coordination État/Régions, une démarche de planification écologique ascendante avec des Régions en interface entre le local et le national, une vraie concertation régionale renforcée à tous les niveaux d'administration territoriale. La coopération interterritoriale, parce qu'elle permet à des territoires d'agir ensemble, parce qu'elle les rend solidaires non seulement fonctionnellement mais aussi politiquement, est donc au cœur de la cohésion et de la cohérence. Elle implique largement tous les acteurs des territoires, publics, privés, associatifs, dans la mise en œuvre concrète de cette planification.

Aujourd'hui le temps n'est plus à la réflexion, mais à l'action :

Le Conseil régional va adopter, en plusieurs sessions au cours de cet automne, les schémas qui configurent les cadres de son action dans les champs de ses compétences et souvent même au-delà, dans une vision volontariste d'une région pionnière, qui inscrit son action dans le cadre d'une cop régionale.

Dans ce contexte de planification territoriale, confirmée par la Première ministre lors du Congrès des régions de France le 28 septembre dernier, la société civile organisée que nous représentons est pleinement partie prenante.

Cette participation des CESER s'est invitée au cœur des débats de la dernière assemblée des CESER de France, lesquels sont pleinement déterminés à inscrire leurs travaux dans l'accompagnement de toutes les transitions, pour que les dimensions sociale, sociétale, et démocratique ne soient pas oubliées, et que la question de l'acceptabilité sociale ne devienne pas un mot valise, mais une modalité d'actions au cœur de la mise en œuvre de la sobriété, non excluante, mais prenant en compte toutes les composantes de la société, en particulier les plus fragiles. Fabriquer, à travers la convergence et la

cohérence des schémas, des territoires de liens, suppose que soient pris à bras le corps la crise du logement, la réduction des inégalités de toute nature, et la prise en compte concrète et urgente de la précarité qui s'amplifie et risque de fracturer tous les territoires de notre région.

Ces questions, d'une actualité brûlante, trouvent écho, tant dans le rapport de France stratégie sur les incidences économiques de l'action pour le climat, qui souligne que la transition écologique est spontanément inégalitaire, et que faute de délibérer sur les critères d'équité qui fonde l'action publique, et faute de construire un consensus autour d'un concept partagé d'équité climatique, le risque est grand d'aboutir à une transition qui ne sera ni économiquement efficace, ni socialement juste. La réussite des transformations indispensables et urgentes est un enjeu démocratique majeur, ainsi que le souligne le CESE, car faute de veiller à l'équité et à l'acceptabilité, notre démocratie pourrait être emportée par la force des mutations nécessaires et basculer dans une autocratie.

Réussir les transitions, donner aux schémas structurant notre futur commun soutenable, c'est au-delà de la conversation avec les experts de toute nature, cultiver un dialogue avec les organisations de la société civile et les citoyens pour que les politiques soient comprises, les efforts incontournables acceptés, les changements appropriés.

À travers tous nos travaux de ces deux jours, qu'ils soient des avis de la société civile sur les schémas régionaux, des autosaisines sur la précarité énergétique dans les logements, les compétences, la transformation du travail dans les territoires transfrontaliers, c'est bien ces questions essentielles des transitions que nous abordons. Nous ouvrons des pages qui appellent à une continuité de ces travaux, dans la manière d'apprendre, de travailler, d'habiter, de se soigner, de se ressourcer, de vivre un territoire que nous souhaitons désirable.

Avant d'ouvrir les travaux de ces deux journées, je voudrais vous rappeler 4 rendez-vous pour ce dernier trimestre :

- Le 9 octobre à Villers-lès-Nancy, journée consacrée aux pratiques d'habitants sur la rénovation énergétique de logement,
- Le 16 octobre à Châlons-en-Champagne, journée consacrée à la démocratie sanitaire en partenariat avec la CRSA et France Asso Santé,
- Le 27 octobre, dans cette salle, la présentation des Orientations budgétaires par le Président Franck LEROY,

- Enfin, le 1er décembre à Tomblaine, Agora sur la question de l'héritage des JO 2024, dans le développement du sport pour tous.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite une belle session.

Marie-Claude BRIET-CLEMONT | 4 octobre 2023